

Questions orales

société, nous devons équilibrer les choses en mettant en oeuvre un programme de prévention du crime au départ.

Le ministre n'ignore pas que les procureurs généraux provinciaux se sont réunis la semaine dernière à Québec. Sauf erreur, ils ont recommandé non seulement un ré-examen de la Loi sur les jeunes contrevenants, mais également le recours à un processus permettant aux collectivités de discuter ensemble de tout le système judiciaire pour les jeunes.

Le ministre a-t-il reçu des recommandations à la suite de cette réunion des procureurs généraux? Dans l'affirmative, quelle a été sa réponse?

L'hon. Pierre Blais (ministre de la Justice, procureur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Madame la Présidente, lors de cette rencontre de vendredi dernier, j'ai signalé à mes homologues provinciaux que nous envisageons diverses modifications tendant à améliorer la Loi sur les jeunes contrevenants.

Bien entendu, vu le peu de temps qui nous reste, il sera très difficile de déposer un projet de loi et mes homologues sont d'accord là-dessus. J'ai déclaré, par contre, que nous pourrions peut-être déposer un Livre blanc ou quelque chose du genre. J'envisage cette possibilité pour nous assurer que les Canadiens puissent faire connaître leur point de vue et participer aux consultations. Je prendrai une décision finale à ce sujet sous peu.

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Madame la Présidente, le ministre sait que je suis intervenu à la Chambre il y a un mois et que je lui ai soumis alors une résolution du village de Belcarra, situé dans ma circonscription de Port Moody—Coquitlam. Les pétitionnaires réclament un examen public du système judiciaire pour les jeunes, et non pas simplement un projet de loi.

À l'époque, 400 municipalités du Canada avaient donné leur accord là-dessus. Il y en a maintenant 12 autres en Colombie-Britannique, ce qui porte le total à 136 environ. Si on ajoute ce chiffre aux 400 dont j'ai déjà parlé, cela fait 536 municipalités. Voilà maintenant que les autorités provinciales préconisent un tel examen à leur tour.

Je voudrais exhorter le ministre au nom de notre parti, à faire preuve d'initiative au niveau national et à procéder à une enquête nationale tout à fait objective sur le système judiciaire pour les jeunes. Pourquoi ne pas annoncer cela maintenant, avant la fin de la présente législation?

L'hon. Pierre Blais (ministre de la Justice, procureur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Madame la Présidente, mon collègue sait pertinemment

qu'en ce moment-même, au comité, nous examinons, sauf erreur, huit projets de loi sur le système judiciaire et qu'il en va de même à l'autre endroit.

Nous serons saisis à la Chambre dans quelques jours du projet de loi sur les produits de la criminalité. Il y a également le projet de loi sur le harcèlement criminel, sur lequel certains des collègues du député travaillent quotidiennement. Il y a enfin le projet de loi sur la pornographie juvénile. Je pense que nous réalisons de grands progrès en ce qui concerne la protection de notre société.

Je comprends ce que dit mon collègue au sujet de la Loi sur les jeunes contrevenants. Sauf erreur, nous l'avons modifiée l'année dernière. Cependant, dans quelques jours, je rendrai publiques les intentions du gouvernement dans ce domaine. Mon collègue a raison d'affirmer que c'est là une préoccupation constante pour la population et nous allons nous pencher sur la question.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest): Madame la Présidente, ma question s'adresse à la ministre d'État à l'Environnement.

Hier, des groupes environnementaux ont donné une mauvaise note au ministre de l'Environnement parce qu'il n'avait pas tenu la promesse faite lors du Sommet de la Terre l'année dernière. Les réalisations en ce domaine sont plus que minces: on n'a présenté aucune loi assurant la sécurité de l'eau potable au Canada, aucune loi interdisant l'exportation en masse des eaux canadiennes, aucun plan national visant à empêcher toute augmentation des émissions de gaz à effet de serre, aucune mesure visant à protéger les forêts à peuplement mûr et des réductions constantes du financement du Plan vert.

Quant le ministre reviendra-t-il à son pupitre et entamera-t-il une campagne concernant sa responsabilité première, c'est-à-dire l'environnement?

L'hon. Mary Collins (ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest, ministre d'État (Environnement) et ministre responsable de la situation de la femme): Madame la Présidente, je suis vraiment heureuse que ma collègue ait posé cette question.

Ce fut très intéressant de voir le bulletin préparé par le Sierra Club. J'ai vraiment cru que les membres de cette organisation ne s'étaient pas bien documentés. Je ne crois pas qu'ils aient été présents à la réunion de lundi alors que notre ambassadeur canadien pour l'environnement et le développement durable, M. Campeau, a présenté le bulletin relatant nos réalisations dans le dossier du suivi de la CNUED.